

Charte des commentaires du blog ISAGRI

ISAGRI vous invite à réagir aux articles de son blog destiné aux exploitants agricoles et viticoles. Afin d'échanger de manière constructive, nous vous demandons de respecter certaines règles :

- Nous tenons au respect de la loi, c'est pourquoi :
 - Tout contenu contraire à celle-ci sera immédiatement signalé et supprimé de l'espace commentaire (incitation à la violence, discriminations, haine, diffamation...).
 - ISAGRI se dégage de toute responsabilité en cas d'utilisation de propos ou d'images appartenant à une tierce personne. Il est de votre obligation de respecter les droits des tiers pour les commentaires que vous soumettez.
- Lors de vos contributions, le respect des différents interlocuteurs est de mise. Toutes les attaques et agressions envers un autre internaute ou envers ISAGRI sont proscrites.
- Vos interventions doivent être pertinentes, dans le cadre du sujet, et assurées de véracité.
- Afin de garantir la lisibilité de tous les propos, nous vous demandons de ne pas rédiger en format SMS ou encore tout en majuscules. Les abréviations et les langues étrangères sont à exclure.
- La publicité n'est pas autorisée dans les espaces commentaires, ni les liens seuls.

Nous nous tenons à votre disposition à l'adresse marketing@isagri.fr, si toutefois vous remarquiez un commentaire non conforme aux règles du blog. Aussi, dans le cas d'une modération de commentaire, tous les commentaires associés pourront aussi être modérés voire supprimés à leur tour.

Toute attitude ou tout acte déviant de cette charte de commentaire pourra être signalé aux autorités et ISAGRI pourra aussi décider de votre bannissement du blog.

Si un commentaire ne valorise en rien le débat, nous pouvons le supprimer ainsi que les commentaires liés. Nous sommes disponibles si vous avez des questions sur la modération ou les règles du blog à l'adresse suivante : marketing@isagri.fr.